

SRI LANKA.

**Amnesty International condamne
l'assassinat du député Neelan Thiruchelvam**

Index AI : ASA 37/19/99

Amnesty International a fermement condamné ce jour (29 juillet 1999) l'assassinat du député tamoul Neelan Thiruchelvam en honorant la mémoire de cet homme politique qui a rendu de grands services à son pays.

Neelan Thiruchelvam, membre du *Tamil United Liberation Front* (TULF, Front tamoul uni de libération), a été tué par un kamikaze porteur d'une bombe qui s'est jeté sur sa voiture alors qu'il se rendait à son travail au Centre international pour les études ethniques. Son garde du corps et son chauffeur ont été blessés.

Le style de l'attentat laisse à penser qu'il a pu être perpétré par des membres des *Liberation Tigers of Tamil Eelam* (LTTE, Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul), ce qui constituerait une violation flagrante des normes internationales humanitaires.

Expert en droit constitutionnel, Neelan Thiruchelvam était entré au Parlement en août 1994 sous l'étiquette du TULF, un parti tamoul modéré. Il était membre de la commission parlementaire des réformes constitutionnelles qui avait élaboré un plan d'autonomie pour le nord-est du pays. Ce projet visait à mettre fin au conflit armé opposant depuis seize ans le gouvernement sri-lankais et les LTTE qui luttent pour l'instauration d'un État tamoul séparé – l'Eelam – dans le nord-est du pays. Les LTTE, qui n'avaient pas été consultés au départ, sont opposés au plan de paix.

Cet attentat intervient alors que, selon certaines sources, une nouvelle Constitution incluant le plan accordant des pouvoirs accrus aux régions pourrait être soumise au Parlement dans les deux prochains mois. Ce projet, qui doit être approuvé par le Parlement à la majorité des deux tiers, progresse lentement, l'*United National Party* (UNP, Parti national unifié), parti d'opposition, lui ayant retiré son soutien en octobre 1997.

Les LTTE ont récemment intensifié leur

campagne d'intimidation des parlementaires et des fonctionnaires. C'est ainsi qu'au mois de mai, ils ont ordonné aux fonctionnaires de Jaffna de cesser le travail le mardi et le vendredi ; cet ordre a été annulé par la suite. En juin, les LTTE ont enjoint à cinq députés appartenant à des partis différents, et représentant le district de Batticaloa dans l'est du pays, de restreindre leurs activités publiques. L'assassinat de deux maires de Jaffna en 1998 a par ailleurs été attribué aux LTTE C